

N° de déclaration d'activité : 82 74 01097 74
contact@savoie-prevention.com

OBJECTIFS

Appréhender les connaissances réglementaires et organisationnelles nécessaires afin de :

- Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques,
- Identifier et évaluer les risques professionnels, réaliser le Document Unique et le faire vivre,
- Animer un groupe de travail de résolution de problèmes,
- Proposer des mesures de prévention adaptées au contexte réglementaire et au contexte de l'entreprise,
- Accompagner le chef d'établissement dans la mise en œuvre d'un programme de prévention.

CONTENU

Animation et organisation de la prévention :

Responsabilité de l'employeur et de son délégataire : ce que le Code du Travail impose
Les différentes phases de l'animation : rôles et responsabilités, communication, gestion des situations critiques, suivi des indicateurs
Les différents acteurs de la prévention et leur rôle : acteurs internes et externes
Les obligations réglementaires : vérifications, habilitations, registres, formations.

Accueil de nouveaux collaborateurs et entreprises extérieures

Les enjeux de l'accueil : réussir un accueil – le QQCOQPC
Les points clés du parcours d'intégration d'un collaborateur
Les points clés de l'accueil d'une entreprise extérieure
Le cadre réglementaire : notions de coactivité et de chantier, coordination
Les mesures et les indicateurs d'un accueil réussi

Prévenir les accidents et les maladies professionnels :

Comment prévenir plutôt que guérir ? Les principes généraux
Accident et maladie professionnelles : définition et origine, différence entre danger et risque, l'enchaînement des causes et leur origine
Les indicateurs de prévention : pour une communication pertinente
Agir pour prévenir : la prévention active, la règle des 3 S, les différents risques
Méthode de base pour des résultats efficaces : la méthode SORACA

L'analyse de l'accident par l'arbre des causes :

Les objectifs attendus : dialogue, objectivité, identification des risques insoupçonnés, traitement d'actions
Le groupe de travail : constitution, rôle, attentes
La méthode : analyser et construire l'arbre des causes à partir de faits pour proposer des solutions adaptées et pertinentes
Mise en application à partir d'un exemple d'accident du travail

Evaluation des risques et Document Unique :

La démarche globale de réalisation du Document Unique : définition, forme, rédaction, architecture, suivi et mise à jour, condition de mise à disposition
Les documents en lien avec le Document Unique : les différents documents en amont et en aval du Document Unique
L'évaluation des risques : famille de risques et de situation de danger, identification et méthode de cotation des risques, classement, définition d'actions de prévention, élaboration du Document Unique
Mise en situation : travail en groupe de l'évaluation des risques au plan d'actions associé.

Lieu : Villaz (74)

Durée : 21 h, sur 3 jours

Public concerné :

Toute personne désignée dans son entreprise pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels suivant l'article L4644-1 créé par la Loi N°2011-867 de juillet 2011

Prérequis :

Comprendre, écrire et parler couramment la Langue française

Intervenant :

Formateurs en prévention des risques professionnels, diplômés en matière de sécurité contre les risques d'incendie et de panique, Habilités SST.

METHODE PEDAGOGIQUE

Formation magistrale, participative et active : alternance d'exposés didactiques et d'exemples concrets, de théorie et d'exercices.

ATTESTATION

Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire ayant suivi l'intégralité des cours.

Merci de transmettre ce programme aux stagiaires avant le début de la formation.

Savoie Prévention est concepteur de la formation proposée (ingénierie pédagogique et ingénierie de formation)



Certification Qualité

